

## **Compte rendu du Conseil de laboratoire en date du jeudi 5 décembre 2019**

### **Membres présents :**

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Anne Fournier, Hervé Mauroy, Stéphane Michel, Laurent Siguoirt, Isabelle Alphonse-Tilloy, Sophie Corioland, Saïda El Boudouhi, Chiara Mineo, Luc Renaud, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini, Edwige Camp, Nicolas Rouget, Pierre-Alexis Delhayé, Ludovic Nys, Frédéric Attal

### **Membres excusés :**

Octave Jokung, Chokri Dridi, Solange de Carbonnières, Marion Ho-Dac, Antoine Masingue, Mohamed Ramdani, Matthieu Caron, Isabelle Kustos, Ludovic Vigneron, Corinne Bléry, Gulsun Altintas, Nicolas Leblond, Emmanuelle Delattre Destemberg, Claire Barat, Mokhtar Ben Barka, Marc Galochet, Guillaume Schmit, Daniel Gregorio, Céline Vaz, Eric Cartignies, Olivier Lutun, Didier Lhomme, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 12 septembre 2019**
- 2) Budget prévisionnel 2020 – répartition des dépenses par poste de dépenses et priorités**
- 3) Point budget 2019 – clôture des comptes**
- 4) Manifestations scientifiques 2020 – Appel à projets UPHF Soutien à l'organisation – classement des demandes**
- 5) Intégration de Julien Icard au Conseil scientifique du C3RD (laboratoire de l'université Catholique de Lille) en tant que personnalité extérieure**
- 6) Signature d'une convention inter-labo avec le C3RD relative au suivi des doctorants**
- 7) ADUM – point sur l'état des inscriptions des doctorants IDP – CALHISTE**
- 8) Retours sur les conseils de l'Ecole doctorale SJPG des 10 octobre et 14 novembre 2019 et retour sur son Conseil extraordinaire du 19 novembre 2019**
- 9) Questions diverses**

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, Stéphane Lambrecht, Directeur du laboratoire, informe l'assistance que le Conseil de laboratoire est élargi aux membres du Conseil de laboratoire Cultures, Arts, Littératures, Histoire, Imaginaires, Sociétés, Territoires, Environnement (CALHISTE)

afin de discuter du budget prévisionnel 2020 et propose, dans l'attente de l'élection des membres du laboratoire *Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société* (CRISS) que les séances à venir rassemblent les membres des deux Conseils de laboratoire.

Il ajoute que le laboratoire CRISS sera créé par le Conseil d'Administration de l'établissement lors de sa séance du 19 décembre 2019 et que les statuts du laboratoire seront ensuite soumis au vote du Conseil de la recherche lors de sa séance programmée en janvier 2020. Il précise qu'un administrateur provisoire du laboratoire sera nommé par le Président de l'établissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'à l'élection du Directeur et des Directeurs adjoints par l'Assemblée générale du laboratoire.

### **1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 12 septembre 2019**

Les différents points du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 12 septembre 2019 sont parcourus et adoptés à l'unanimité.

### **2) Budget prévisionnel 2020 – répartition des dépenses par poste de dépenses et priorités**

S. Lambrecht indique que la dotation budgétaire accordée par l'établissement en 2020 est de 99 000 euros (79 000 euros en fonctionnement et 20 000 euros en investissement) alors que le budget sollicité était de 180 470,67 euros en fonctionnement.

Il rappelle que les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 167 970,67 euros et comprennent 19 166,67 euros de charges incompressibles (soutenances de thèses, soutenances de HDR, contributions du laboratoire à plusieurs projets) et 148 804 euros de souhaits de dépenses pour la mobilité, l'organisation de manifestations, les frais de publication, traduction, relecture, les enseignants-chercheurs invités, l'acquisition de bases de données ou d'abonnement, l'acquisition d'ouvrages, de logiciel) auxquels ont été ajoutés 10 000 euros pour la mobilité des doctorants et 2 500 euros pour répondre aux besoins d'outils de communication, réceptions et petites fournitures.

S. Lambrecht annonce qu'on peut soit réduire chaque poste de dépenses à hauteur d'au moins 50 % ou d'envisager de réduire certaines catégories de dépenses plus ou moins que d'autres.

Ludovic Nys, membre du laboratoire CALHISTE, demande si les prévisions de dépenses de prêts entre bibliothèques (PEB) ont été prises en considération sachant qu'elles s'élèvent à 1 500 euros dans son laboratoire.

S. Lambrecht suggère, dans ce cas, d'ajouter une ligne de dépenses PEB de 2 000 euros.

Il explique qu'un scénario d'ajustement serait de préserver les postes de dépenses pour les participations à des manifestations en France et à l'étranger ainsi que pour l'organisation de manifestations. Mais il ajoute que si ces deux postes de dépenses sont préservés, les autres postes devraient être réduits à zéro sans pour autant atteindre l'équilibre.

Frédéric Attal, Directeur du laboratoire CALHISTE, ajoute que les manifestations et les publications sont très importantes et doivent être maintenues.

Nicolas Rouget, membre du laboratoire CALHISTE, propose qu'à l'avenir les éditeurs soient choisis selon les tarifs qu'ils proposent et également de mettre en place de manière automatique des droits d'inscription lors de l'organisation des manifestations.

S. Lambrecht indique qu'il faut trouver des financements externes pour les organisations de manifestations et précise que, en ce qui concerne les droits d'inscription, ce n'est pas un automatisme

d'en demander parce qu'il peut être délicat, selon la discipline, de demander à des intervenants de renom de régler leurs frais de déplacement à un colloque ainsi que leurs déjeuners et dîners.

Stéphane Lambrecht explique ensuite les trois stratégies qu'il faudra sans doute utiliser pour réduire les dépenses : un ajustement par les quantités, un ajustement par les prix (ex. : billets payés par les membres dans le cadre de leur mobilité - remboursés ensuite par le laboratoire - plutôt que de les commander dans le cadre des marchés publics) et la recherche de co-financements externes. Il rappelle les sources de financement possibles : le laboratoire, la Politique Scientifique de l'établissement, la Région, la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS) et une association avec une autre université et invite les membres du laboratoire à répondre aux appels à projets de la Région et de la MESHS.

Laurent Siguoirt, membre du laboratoire, indique que les financements de l'établissement étaient plus conséquents avant la suppression du Soutien aux investissements pour la formation et la recherche d'excellence (SIFRE) et l'abaissement du plafond de l'aide proposée au titre de la politique scientifique (2 000 euros).

Après discussion, il est décidé qu'une motion, au nom de l'ensemble des enseignants-chercheurs du laboratoire, serait adressée au Président de l'université et au Vice-Président Recherche avant la séance du Conseil d'administration du 12 décembre 2019

### **3) Point budget 2019 – clôture des comptes**

#### **Point sur les dépenses :**

##### **Budget initial de fonctionnement : 45 000 €**

Dépenses au 04/12/19 : fonds engagés : 39 401.73 € prévisions de dépenses : 2 800 €

Total des dépenses envisagées : 42 201.73 €

Solde du budget : 3 048.27 €

##### **Budget initial d'investissement : 13 000 €**

Dépenses au 04/12/19 : fonds engagées : 12 990.91 €

Solde du budget : 9.09 €

#### **Clôture des dépenses :**

Au 1er janvier 2020, la base d'enregistrement des recettes et dépenses SIFAC "UVHC" n'existera plus et sera remplacée par deux nouvelles bases : UPHF et INSA.

Les opérations de clôture (passage d'un exercice à l'autre) habituelles sont donc alourdies cette année. Il a donc été demandé à toutes les composantes et services de l'établissement d'anticiper au maximum les opérations et de respecter le calendrier fixé comme suit :

**29/11/19** : Date limite de saisie des ordres de mission dans SIFAC et de remontée auprès de la direction des affaires financières des avances sur ordres de mission

**09/12/19** : date limite pour une remontée à la direction des affaires financières des ordres de mission pour mise en paiement

**13/12/19** : date limite pour les bons de commande établis par le laboratoire tout en sachant que le service fait devra être validé avant la date de fermeture de l'établissement, le 20/12/19

#### 4) Manifestations scientifiques 2020 – Appel à projets UPHF Soutien à l'organisation – classement des demandes

Demandeur	Date de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Type de manifestation	AXE	Nombre d'intervenants	Nombre de participants	Financements			Droits d'inscriptions	Coût total de la manifestation	Envoi du pré projet	Envoi de la demande définitive
							Laboratoire	UPHF	AUTRE				
Corinne Blery	octobre/novembre 2020	Justice civile : quelle réforme ?	COLLOQUE	2	9	100	1 500,00 €	- €	3 900,00 €	600,00 €	6 000,00 €	04/12/2019	RAS
Marion Ho Dac	11/06/2020 et 12/06/2020	La conception européenne de la famille - Etude du droit de la famille de l'Union européenne	CONGRÈS	2	15	150	2 000,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €	1 300,00 €	15 300,00 €	04/12/2019	Frais d'inscription devant être voté au Conseil et au CA. Ok le 16/12
Matthieu Caron	06/03/2020	Le métier de l'élu local	COLLOQUE	4	22	100	500,00 €	500,00 €	3 500,00 €	- €	4 500,00 €	15/10/2019	Ok le 16/12
Vanessa Barbé	Fin 2020	Le Brexit : aspects de droit européen, britannique et français	COLLOQUE	4	entre 15 et 20	80	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	500,00 €	10 500,00 €	16/10/2019	Ok le 17/12
Laurent Siguoirt Julien Icard Stéphane Michel	entre septembre et décembre 2020	Loi d'orientation des mobilités LOM	COLLOQUE	2	10	80	5 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	500,00 €	12 500,00 €	16/10/2019	Ok le 18/12
Marc Galochet	sept-20	D'arbres et d'eaux : mobilités des forêts et zones humides littorales	COLLOQUE	1			1 000,00 €	1 000,00 €	8 500,00 €	6 000,00 €	16 500,00 €	16/10/2019	Ok le 18/12
Yves Junot	20/03/2020	Montrer le massacre - rapporter, glorifier, dénoncer les crimes de masse par les arts visuels de l'Antiquité à nos jours	JOURNEE D'ETUDE	3			700,00 €	- €	- €	- €	700,00 €	-	RAS
Yves Junot	2/10/2020 et 3/10/2020	Quand le peuple élit le roi	COLLOQUE	4			2 000,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	10 000,00 €	25/11/2019	Ok le 17/12
Thomas Pfrsh Céline Vaz	5 et 6 novembre 2020	Régions et mémoires migratoires. Le Nord de la France au miroir de l'Europe	COLLOQUE	1			2 500,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	600,00 €	11 100,00 €	04/12/2019	Ok le 18/12
Moktar Ben Barka	oct-20	Donald Trump : Vers un second mandat ?	JOURNEE D'ETUDE	1			300,00 €	- €	- €	- €	- €	-	RAS
<b>TOTAUX</b>							<b>17 500,00 €</b>	<b>11 000,00 €</b>	<b>48 900,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>87 100,00 €</b>		

#### Classement des demandes :

- 1 - Marion Ho-Dac - Congrès AFEE des 11 et 12 juin 2020
- 2 - Thomas Pfrsch et Céline Vaz - Colloque des 5 et 6 novembre 2020
- 3 - Laurent Siguoirt, Julien Icard et Stéphane Michel – Colloque de la rentrée 2020 sur la loi LOM - 4<sup>ème</sup> trimestre 2020
- 4 - Yves Junot - Colloque des 2 et 3 octobre 2020
- 5 - Vanessa Barbé - Conférence sur le BREXIT – 4<sup>ème</sup> trimestre 2020
- 6 - Matthieu Caron - Conférence du 06 mars 2020
- 7 - Marc Galochet - Colloque de septembre 2020

Le classement est approuvé à la majorité des voix (1 abstention).

#### 5) Intégration de Julien Icard au Conseil scientifique du C3RD (laboratoire de l'université Catholique de Lille) en tant que personnalité extérieure

J. Icard, Directeur adjoint du laboratoire, indique qu'il a été sollicité pour siéger en qualité de personnalité extérieure au sein du Conseil du Centre de Recherche des Relations entre les Risques et le Droit (C3RD) de l'Université Catholique de Lille.

Il annonce qu'il préfère décliner cette proposition, dans l'immédiat, au vu de l'incertitude qui plane sur la fusion des Ecoles doctorales SJPG et SESAM et du projet de création d'une Ecole doctorale à l'UPHF.

#### 6) Signature d'une convention inter-labo avec le C3RD relative au suivi des doctorants

S. Lambrecht indique que l'UPHF souhaite créer une Ecole doctorale de Sciences Humaines et Sociales avec l'Université Catholique de Lille et proposer un partenariat entre les deux établissements pour le suivi des doctorants, notamment du laboratoire C3RD de cette université.

Il ressort, après discussion, qu'au regard de la situation incertaine des écoles doctorales, il est difficile de se prononcer actuellement sur un partenariat.

## 7) ADUM – point sur l'état des inscriptions des doctorants IDP – CALHISTE

Anaïs Rebuccini, Gestionnaire administrative du laboratoire, indique que les inscriptions administratives des doctorants est obligatoire via le portail internet d'informations, de services, de communication, des doctorants et docteurs (ADUM) depuis cette rentrée universitaire 2019/2020.

Elle précise que seuls trois doctorants sur les dix-sept doctorants du laboratoire sont actuellement inscrits.

Nbre d'année en 2019/2020	Nom	Prénom	Sujet Thèse	Nom Directeur	Prénom Directeur	1ère inscription	COTUTELLE	RA	ADUM	IA 2019	SOUTENANCE	AUTRES INFOS	
<b>SCIENCES DE JURIDIQUES</b>													
1	6ème année	THELLIEZ HUGODOT	SIMON	La définition du besoin dans la commande publique et l'achat responsable des collectivités.	RAPAPORT DE LA ROSA	CECILE STEPHANE	2014/2015	NON	OK	OK	OK 07/06/19	AVANT 01/02/2019	en stage à Rennes 3 mois + renouvellement 3 mois PAR AVENANT au précédent contrat
2	6ème année	DALY	MANEL	L'employeur en droit du travail.	ICARD	JULIEN	2014/2015	OUI TUNISIE	OK	OK	OK 17/12/19	2020	RAS
3	5ème année	ALTAF	FAREEN	Le financement de l'intérêt général et le droit de l'UE	DE LA ROSA	STEPHANE	2015/2016	NON	OK	OK	OK 13/12/19	2021	RAS
4	4ème année	CARDON	JULIE	Le tiers à l'instance devant la cou européenne des droits de l'Homme	EL BOUDOUHI	SAIDA	2016/2017	NON	OK	OK	OK 25/09/19	2020/2021	RAS
5	4ème année	ALLEMAND	FREDERIC	Le régime juridique de la dette publique en droit de l'union européenne	DE LA ROSA	STEPHANE	2016/2017	NON	OK	OK	OK 12/12/19	déc-19	Doit soutenir en février - envoi de la procédure de soutenance le 24/09
6	4ème année	NOUDJO	KOFFI	La résolution des conflits de lois en droit des contrats au sein de l'union européenne et de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires	JAOUEN	MAGALI	2016/2017	CO-DIRECTION LYON	OK	OK	NON	2021	IA en cours
7	3ème année	CASANOVA	MARIE	Les relations intercommunales en territoire rural à l'épreuve du Droit français et du Droit de l'union Européenne : le cas de la communauté de communes du Pays Solesmois	LHOMME	DIDIER	2017/2018	CO-DIRECTION MONS	OK	OK	NON	2022	IA en cours
8	3ème année	VOILLEMET	AGATHE	Les droits et devoirs du patient dans la circulation de ses données en dehors de l'établissement de soins	ICARD	JULIEN	2017/2018	CIFRE CHVALS	OK	OK	OK 04/12/19	2022	RAS
9	2ème année	MINEO	CHIARA	La coopération ferroviaire internationale	EL BOUDOUHI	SAIDA	2018/2019	NON	OK	OK	OK 13/11/19	2023	RAS
10	1ère année	CHIARADIA	Giovanni	L'usager anormal et l'usager contraint du service public	ROUAULT	MARIE-CHRISTINE	2019/2020	NON	1ERE I	OK	OK 11/12/19	-	RAS
11	2ème année	SAMEDY	JEAN-NERVA	Les paradis fiscaux de la région Caraïbes	BARBÉ	VANESSA	nov-17	NON	NON	NON	NON	-	Demande de transfert Orléans/Valenciennes en cours au 07/10 - relance V Barbé le 02/12
12	2ème année	ABULNOUB	OMAR SHEHABALDIN	La transition constitutionnelle de la Lybie post-Kadhafi et le rôle de l'Union européenne	BARBÉ	VANESSA	déc-17	NON	NON	NON	NON	-	Demande de transfert Orléans/Valenciennes en cours - relance V Barbé le 02/12
13	1ère année	DIALLO	MAMADOU	Occupation du domaine public et libre concurrence	LHOMME	DIDIER	2019/2020	NON	1ERE I	OK	NON	-	IA en cours
14	1ère année	DOSSO	MICHEL LEMISSA	Le recouvrement amiable	BLERY	CORINNE	2019/2020	CIFRE	1ERE I	OK	NON	-	Convention reçue le 16/12 - en cours d'écriture avec l'entreprise et prise de contact avec l'ANRT
15	1ère année	ALICHE	KARM	Le régime juridique de la dette publique des administrations publiques locales	BARBÉ CARON	VANESSA MATTHIEU	2019/2020	CO-ENCADREMENT	1ERE I	OK	OK 10/12/19	-	RAS
<b>SCIENCES DE GESTIONS</b>													
16	7ème année	JELIL	BADR	Le conseil stratégique auprès des PME : l'accompagnement du consultant dans le développement des entreprises.	JOKUNG	OCTAVE	2013/2014	NON	OK	PAS NECESSAIRE	OK	déc-19	Thèse soutenue
17	5ème année	EL BIYAD	YOUSRA	La criminalité en col blanc : ce qui échappe aux auditeurs	JOKUNG	OCTAVE	2015/2016	NON	OK	OK	OK 11/12/19	2021	RAS
18	3ème année	AL HERBAWI	MOHAMMAD	How SMEs' in the west bank and Gaza strip are affected by the administrative requirements, local government strategies, policies and regulations	JOKUNG	OCTAVE	2017/2018	NON	OK	OK	NON	2022	IA en cours
19	1ère année	SCHEPENS	SEBASTIEN	Une approche par le capital intellectuel de la relation entre la performance du Conseil d'administration et la performance financière	MAATI	JÉRÔME	2019/2020	NON	1ERE I	NON	OK 30/09/19	-	RAS
<b>SCIENCES ECONOMIQUES</b>													
20	4ème année	RENAUD	LUC	Mobilité et villes durables : dynamiques intergénérationnelles, hétérogénéités et risques	LAMBRECHT	Stéphane	2016/2017	NON	OK	EN COURS	NON	2021	IA en cours

Tableau mis à jour le 17/12/2019

## 8) Retours sur les conseils de l'Ecole doctorale SJPG des 10 octobre et 14 novembre 2019 et retour sur son conseil extraordinaire du 19 novembre 2019

### 1- Calendrier du concours des contrats doctoraux 2020

J. Icard indique que l'Ecole doctorale de Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (SJPG) a perdu un demi-contrat cette année au profit d'une autre école doctorale dont le concours se déroule en juin et qu'il a donc été proposé d'avancer le concours en juin 2020. Les candidats ne sortiraient pas nécessairement directement du Master 2 s'ils souhaitent soutenir en septembre. Les Master 2 de l'année universitaire 2019/2020 prépareraient le concours en juin 2021 dans ce cas. Aussi, les étudiants ayant soutenu leur mémoire avant le concours, programmé la première quinzaine de juin, pourront toutefois présenter le concours des contrats doctoraux de l'Ecole doctorale SJPG.

Enjeu du classement avec les contrats cofinancés par la Région. Un seul concours incluant les sujets région sera organisé.

A la date du 14 novembre 2019, il a été précisé que les sujets pour les contrats doctoraux région devront être remontés pour le 03 février 2020 pour passage devant le jury le 9 juin 2020 (date communiquée sous réserve).

*Cf. règlement relatif au concours des contrats doctoraux de l'EDSJPG en annexe.*

## **Points à souligner :**

### *Article 7. Conditions pour candidater*

- **Etre titulaires d'un Master 2 ou équivalent** (équivalence validée par le Conseil de l'Ecole doctorale) et **avoir rédigé et soutenu un mémoire de recherche avant la date fixée pour l'épreuve d'admissibilité**. Le mémoire devra avoir obtenu la **note minimale de 15/20**.

- **La moyenne de Master doit être de 14/20 minimum.**

## **2- Proposition de modification de la répartition des crédits**

Les doctorants doivent valider **60 crédits, répartis en 3 blocs pour 20 crédits chacun : Ecole doctorale, laboratoire, Collège doctoral.**

**Proposition : validation de 60 crédits avec au moins une formation dans chaque bloc, le reste de la répartition étant au choix du doctorant.**

Cela impose au laboratoire de proposer une ou des formation(s) aux doctorants et peut-être par discipline.

## **3- Obligation de formation des doctorants en reprise d'inscription**

Les doctorants en rupture d'inscription qui reprennent leur travail en 1ère année peuvent garder les formations qui ont été validées antérieurement et éventuellement compléter si le doctorant n'avait pas validé les 60 crédits. En informer Mamadou Diallo.

## **4- Présentation des nouvelles formations 19/20**

- atelier d'écriture : une seconde session sera programmée en 2020

- innovation pédagogique : la formation ne répond pas aux attentes des doctorants. Un ajustement sera fait dès réception des questionnaires d'évaluation.

- participation à la clinique du droit : les doctorants qui deviennent clinicien du droit pourront valider des crédits dans le bloc ED. 7 doctorants inscrits pour l'instant

- jeudis après-midi de l'insertion professionnelle : conférence Ecole doctorale sur l'insertion non académique. Docteurs issus de l'Ecole doctorale qui n'ont pas intégré la voie académique. Travail avec les laboratoires pour avoir des contacts de docteurs.

- Organisation d'une journée d'étude interdisciplinaire par les doctorants, entièrement financée par l'Ecole doctorale.

- point sur la préparation de la semaine intensive : le programme a avancé ; demi-journée harcèlement, John Cartwright, The Conversation, Lecture d'une œuvre revisitée avec invitation des auteurs. Il a été demandé aux doctorants élus à l'Ecole doctorale et aux conseils de laboratoire de faire remonter des propositions d'auteurs et d'ouvrages.

Un travail de collaboration avec l'Institut des Sociétés et Humanités (ISH) est envisagé sur le calendrier des Master 2.

## 9) Questions diverses

- S. Lambrecht et J. Icard évoquent la fusion des deux Ecoles doctorales SJPG et Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM) envisagée par l'université de Lille sans en informer les autres universités ainsi que la création d'une école doctorale au sein de l'établissement.

La crédibilité de la création d'une école doctorale au sein de l'établissement en lien avec l'Ecole catholique de Lille est abordée.

- **Les doctorants :**

Procédure de soutenance à venir sur ADUM

La communication des événements entre laboratoire : quel système d'information ?

- **Le calendrier CRISS :**

- ✓ Conseil d'administration du 19 décembre 2019 pour la création des laboratoires de recherche.

- ✓ Le Conseil d'administration n'a plus la compétence pour approuver les statuts des laboratoires, c'est le Conseil de la recherche qui les approuve : approbation des statuts du laboratoire CRISS en janvier 2020.

- ✓ L'Assemblée générale :

Le Directeur et les directeurs adjoints du laboratoire, les membres du Conseil de laboratoire ainsi que les responsables d'axes pourront être élus après approbation des statuts par le Conseil de la recherche.

Une assemblée générale devrait en conséquence être programmée lors du mois de février 2020.

- ✓ Les prochains conseils de laboratoire CRISS : (doodle à venir)

- 5,12, 19 et 16 mars

- 2, 9 et 30 avril

- 14 et 28 mai

- 4, 18 et 25 juin

- 2 et 9 juillet

- ✓ En l'attente, une réunion CRISS possibles les : (doodle à venir)

- 9, 16 et 23 janvier 2020 / 6 et 13 février 2020

La séance est levée à 15h30